

[Groupe de Travail sur la Culture]

- **Rapport présenté au Conseil Mondial de CGLU**
31 octobre 2006, Marrakech, Maroc

Rapporteur : José Cuervo, Adjoint au Maire, Mairie de Barcelone, Catalogne, Espagne

Présentation

La ville de Barcelone a l'honneur de présider le Groupe de Travail sur la Culture pour la période 2005-2007, avec les vice-présidences à Stockholm et à Buenos Aires. Le Groupe de Travail est en train de développer le programme 2005-2007, dont l'objectif central est:

« Promouvoir le rôle de la culture comme une dimension centrale des politiques locales, par la diffusion et l'implémentation de l'Agenda 21 de la culture »

L'Agenda 21 de la culture

L'Agenda 21 de la culture est le premier document à vocation mondiale pour un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Il compte 67 articles, distribués en trois grands blocs : « Principes », « Engagements » et « Recommandations ».

168 villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier sont associés à l'Agenda 21 de la culture.

Le Groupe de Travail sur la Culture du CGLU est le point de rencontre des villes et des gouvernements locaux qui placent la culture au cœur de leur processus de développement.

Culture et villes

Aujourd'hui, plus que jamais, les villes demandent davantage de culture. Pourquoi ? La culture se place désormais au centre des stratégies urbaines. Elle a pour vocation essentielle de promouvoir les droits de l'homme et la démocratie, de façonner la société de la connaissance et d'améliorer la qualité de vie de tous. Nul doute que la culture contribue à créer des emplois et de la richesse, qu'elle favorise l'inclusion sociale et qu'elle est une dimension nécessaire des processus de régénération urbaine.

Quelques villes considèrent la culture comme le quatrième pilier de leur développement.

La culture est en outre l'une des sujets majeurs de la mondialisation actuelle. Le dialogue interculturel et la promotion de la diversité culturelle font partie des plus grands défis de l'humanité. Les programmes de coopération internationale et de développement accordent chaque fois davantage d'importance au patrimoine, aux arts et aux industries créatives.

Les villes ont besoin de politiques culturelles solides, élaborées avec les citoyens, créatrices de liberté et stimulatrices du dialogue interculturel.

Le Groupe de Travail sur la Culture de CGLU

Il a été constitué lors des réunions statutaires de CGLU, qui se sont tenues les 9 et 10 juin 2005 à Beijing. Il est composé de cinquante villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier. Sa première réunion s'est tenue les 23 et 24 octobre 2006 à Barcelone, avec la participation de plus de quarante délégations.

Les principaux accords conclus à l'occasion de la première réunion du Groupe de Travail, fondés sur les quatre sous-objectifs du programme 2005-2007, qui reste en vigueur jusqu'au congrès de CGLU de Cheju (octobre 2007), sont les suivants :

1. Développer le cadre politique des villes et des gouvernements locaux

- Obtenir la participation de villes et d'associations des régions les moins représentées.
- Mener une intense campagne de lobby pour que la culture soit l'une des principales priorités des CGLU à compter du congrès de 2007.

2. Guider le développement et l'implémentation des services aux villes

- Tenir à jour la base de données des villes et des organisations qui entreprennent des actions liées à l'Agenda 21 de la culture
- Continuer à diffuser l'Agenda 21 de la culture, et en traduire le texte dans davantage de langues. Il est actuellement disponible en anglais, français, espagnol, allemand, catalan, galicien, italien et portugais.
- Diffuser les deux documents approuvés à Barcelone, intitulés « Indicateurs culturels et Agenda 21 de la culture » et « Conseils sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture ».
- Améliorer la circulation de l'information entre membres et personnes intéressées en créant un bulletin.
- Diffuser le rapport rédigé à la demande de l'Unesco sur les « Politiques locales pour la diversité culturelle ».
- Actualiser et tenir à jour le site web www.agenda21culture.net.
- Diffuser l'identité visuelle du Groupe de Travail.

3. Développer des partenariats institutionnels dans le domaine de la culture

- Entretenir les liens existants avec des associations et des réseaux, nationaux et internationaux, dédiés aux politiques culturelles.
- Établir des liens plus étroits avec le Secteur de la Culture de l'Unesco.
- Étudier la faisabilité d'une célébration conjointe des villes tous les 21 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle, à partir de 2008.
- Chercher de nouvelles alliances avec le secteur privé et les ONG.
- Promouvoir la présence de l'Agenda 21 de la culture dans les forums internationaux.

4. Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la culture

- Promouvoir des travaux de recherche sur les questions suivantes : « Culture et durabilité », « Industries créatives et développement local », « Culture et responsabilité sociale entrepreneuriale ».
- Réaliser un séminaire portant sur « l'Agenda 21 de la culture et la gestion culturelle locale » à Lyon, en février 2007.

Contact

Présidence du Groupe de Travail sur la Culture de CGLU

Institut de Cultura, la Rambla 99, E-08002 Barcelone

agenda21cultura@bcn.cat

Tél. : +34 933 161 262

Fax. +34 933 161 060

Annexe - Quelques dates du processus

2006

- Les 23 et 24 octobre 2006 a lieu à Barcelone la première réunion du Groupe de Travail sur la Culture de CGLU.

2005

- Les 9 et 10 juin 2005, à Pékin, lors des réunions statutaires de CGLU, la constitution du Groupe de Travail sur la Culture est approuvée par le Bureau Exécutif et ratifiée par le Conseil Mondial.

2004

- Le 7 octobre 2004, le Bureau Exécutif de CGLU, réuni à Sao Paulo, adopte l'Agenda 21 de la culture en tant que document de référence de ses programmes en culture et assume un rôle de coordination du processus postérieur à son approbation.
- Le 15 septembre 2004, le document est présenté aux Nations unies – Habitat et à l'UNESCO lors du symposium organisé par le Forum Urbain Mondial, dans le cadre du Forum Universel des Cultures – Barcelone 2004.
- Le 8 mai 2004, l'Agenda 21 de la Culture est approuvé par le IV^{ème} Forum des Autorités locales, réuni à Barcelone dans le cadre du Forum Universel des Cultures – Barcelone 2004.

2003

- Entre janvier 2003 et mai 2004, des ébauches préalables du document sont discutés par des réseaux mondiaux tels qu'Interlocal, Eurocités, les Rencontres et Sigma. Le document est également discuté lors de rencontres comme le Forum Européen des Autorités Locales, Interacció, le Campus Euro-américain de Coopération Culturelle, le Forum Latino-Americano da Agenda 21 das Cidades para a Cultura et Delibera.info.

2002

- En septembre 2002, à Porto Alegre, apparaît l'idée de rédiger un Agenda 21 des villes pour la culture lors de la première Réunion publique mondiale de la Culture.